RAPPORT D'ACTIVITÉS

DE PARTAGE

fervillage - fervillage

marchant

julia ge

moster marchant Goster lieu et date toujour Sous. Formule d'appel e corps de la lette. majuscule haisard génération prescription. corporelle. Formule finale Signature Drénom et nom

MPartage
avec les enfants du monde

RAPPORT MORAL

Nous sommes engagés depuis 50 ans à défendre la cause des enfants et à lutter avec nos partenaires pour éduquer, soigner, nourrir et faire respecter leurs droits.

Nous vivons dans un monde où l'enfance est en danger et la jeunesse en manque d'espérance.

D'après un communiqué de l'ONU en janvier 2023*, un enfant ou un jeune meurt toutes les 4,4 secondes dans le monde, dont 5 millions d'enfants avant l'âge de 5 ans en 2021. L'alerte porte aussi sur les 1,9 million de bébés morts à la naissance, principalement en Afrique.

Ces chiffres terribles nous touchent infiniment à PARTAGE. Il y a urgence à poursuivre inlassablement le combat, avec le soutien de nos marraines, parrains, donatrices, donateurs et mécènes, au moment où les conséquences des changements climatiques compliquent encore la situation dans de nombreux territoires. Merci à elles et à eux tous de leur soutien fidèle en 2022, malgré les difficultés.

Notre association poursuit son évolution. 200 adhérents supplémentaires nous ont rejoints dans l'année. De nouveaux bénévoles s'engagent sur le terrain, par le biais des Antennes Locales mises en place dans la concertation en lieu et place des anciennes Associations Affiliées, et nos actions en France auprès des enfants ou du public sont de plus en plus visibles. Je le répète volontiers : ce réseau bénévole est un trésor et une de nos forces vives.

Le Conseil d'Administration a été renouvelé suite à l'élection de trois nouveaux membres. Il a poursuivi l'important travail engagé, en commission mixte avec l'implication remarquable de l'équipe salariée. Cela nous a permis des avancées, notamment pour mettre en œuvre la stratégie partenariale définie et réfléchir au recentrage géographique de nos interventions. Un plan d'engagements nouveaux dans les zones prioritaires, comme l'Afrique subsaharienne et l'océan indien, et de désengagements progressifs dans les pays où les acteurs locaux s'autonomisent, a été défini. Vous trouverez dans le Rapport d'activités l'ensemble des nombreuses interventions et réalisations de l'année.

Ces éléments sont repris dans la réflexion d'ensemble sur le Plan d'Orientation Stratégique – POS 2030. Élaboré tout au long de l'année avec toutes les parties prenantes de PARTAGE, il donne dès 2023 l'impulsion et fixe la trajectoire des prochaines années. Un grand merci aux 561 adhérents qui ont contribué à ce chantier en répondant au questionnaire adressé mi 2022 au moment de l'Assemblée générale.

Cette réflexion sur l'avenir a été conduite en même temps que la préparation des 50 ans que nous fêtons cette année. Un peu comme si cet anniversaire, célébré tout au long de l'année par des rencontres et des actions fédératives, nous invitait à faire le point et nous projeter. Respecter notre histoire, rendre hommage à toutes celles et ceux qui ont construit PARTAGE, fixer le cap, construire l'avenir et ouvrir des perspectives, pour que demain les enfants aient un avenir et de l'espoir.

Merci pour toutes les contributions permettant de relever ce défi de la solidarité internationale.

Dominique BISSUEL

Président

RAPPORT MORAL

Mission, vision ET VALEURS

PARTAGE DANS LE MONDE

LES FEMMES ET LES HOMMES DE PARTAGE

ORGANISMES ET PARTENARIATS

Activités 2022

Focus sur DES ACTIONS

RAPPORT FINANCIER



NOTRE MISSION

PARTAGE soutient des actions qui permettent de lever les freins au développement global de l'enfant, afin qu'il puisse être éduqué, soigné, protégé. PARTAGE accompagne aussi le développement de sa communauté.

Notre vision

Dès l'origine, PARTAGE a choisi de travailler en partenariat avec des acteurs locaux, experts de l'aide à l'enfance. Leurs connaissances garantissent que les actions menées répondent aux réalités du terrain et aident efficacement les enfants et leur communauté dans le respect de leurs droits fondamentaux. Ces partenariats s'inscrivent dans une logique de renforcement de capacités des sociétés civiles et de pérennité des actions mises en œuvre.

NOS VALEURS

L'ENGAGEMENT : PARTAGE met tout en œuvre pour combattre l'injustice et la violence qui frappent les enfants en permettant la mise en place d'actions de terrainpertinentesetinscrites dans la durée.

LE PARTAGE : C'est la notion fondatrice de l'association et du réseau de solidarité où chacun donne et reçoit. C'est un réseau d'échanges, de fédération d'énergies, de compétences et d'engagements de chacun.

L'ÉCOUTE ET LE RESPECT : Chaque action de terrain entreprise est fondée sur l'écoute des besoins des enfants et de leurs communautés. Pour PARTAGE, le respect de la culture et de l'environnement des enfants est une valeur fondamentale.

LA PROXIMITÉ: Le réseau de solidarité est à visage humain, avec des personnes qui se connaissent et qui sont en lien. De plus, le parrainage repose sur cette connaissance mutuelle et réciproque entre les marraines et parrains et les enfants bénéficiaires.

PARTAGE DANS LE MONDE

PARTAGE est une association française de solidarité internationale, reconnue d'utilité publique et indépendante de toute appartenance politique ou religieuse, dont la mission est d'appuyer des projets de développement afin de venir en aide aux enfants les plus défavorisés.

PROTÉGER SOUTENIR ACCOMPAGNER MOBILISER INCLURE SENSIBILISER DÉFENDRE APPRENDRE PARTICIPER INFLUENCER



Plus d' 1 MILLION de bénéficiaires des actions* 11.7 M € de budget en 2022



Haïti: ACDED, ADEMA

EUROPE

Bosnie - Herzégovine : DUGA

France: GÉNÉRATION MÉDIATEURS

Mayotte: LE VILLAGE D'EVA

Roumanie: RENAITRE

MOYEN-ORIENT

Égypte : AHEED

Liban: MSL, SESOBEL

Palestine IBDAA

LES FEMMES ET LES HOMMES DE PARTAGE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de PARTAGE est composé de 14 membres élu.es à l'Assemblée générale.

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Dominique BISSUEL, Président



Ilona REZSO, Vice-présidente



France DUFOUR, Secrétaire

AUTRES MEMBRES

Bertrand BOISSELET
Marie-Jeanne BRIGHT-CALVE
Christian CARAU
Danièle CHAGNON
Marie-Françoise COLLINEAU
Fanny FALCOFF
Alain GAYET
Chantal GRAVELAT
Corinne LOVERICH-BOUVET
Corinne RENOU-NATIVEL



Guillaume SORDET, Trésorier

CHIFFRES CLÉS RH

au 31.12.22

28 salarié.es

22 femmes

6 hommes

175 740 € annuel brut global des 3 rémunérations totales les plus élevées

2.31 écart entre les 5 plus hautes rémunérations et la plus basse

rémunération totale des membres du Conseil d'Administration



MEMBRES DE L'ÉQUIPE SIÈGE

au 31.12.22

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau Président

DIRECTION GÉNÉRALE

Yolaine GUÉRIF Directrice générale

Mélanie GALLOIS, Attachée de direction

PÔLE PARTENARIAT

PÔLE ENGAGEMENT CITOYEN

PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Cécile HÉRY Directrice partenariats

● Jennifer DUQUESNE ● Claudine PARAIRE ● Directrice engagement citoyen

Directrice des relations **Grands Donateurs** Périne MAILLET Responsable RH

Frédéric DOIN Responsable administratif

Zone Asie, Moyen-Orient, **Caraïbes**

Colin BOYAVAL Responsable suivi de programmes Asie

Yasmine SATOUR Responsable suivi de programmes Moyen Orient et Caraïbes

Alexandra DE OLIVEIRA Chargée de relations donateurs Asie, Moyen Orient et Caraïbes

Zone Amérique latine, Afrique, Océan Indien, Europe

Nahuel DUMENIL Responsable de zone géographique et suivi Amérique-Latine

Marie BENKETAF Responsable de suivi de programmes Afrique

Hortense TOLLU Responsable de suivi de programmes Océan Indien et Europe

Hélène MAHIEUS Chargée de relations donateurs Amérique Latine, Afrique, Océan Indien et Europe

Leslie GRAVE Responsable mobilisation et bénévolat

Sabrina MUSIAL Chargée de communication

Sébastien PASSEL Responsable ECSI

Espace grand public

Élise GOUJON Responsable développement des ressources grand public

Marine CABALLOL Chargée de relations parrains et donateurs Asie

Sylvia GUARNERI Chargée de relations parrains et donateurs Amérique latine, Caraïbes et Moyen Orient

Marie-Clémentine LEGRAND Chargée de fidélisation

Nathalie MATRAN Chargée de relations parrains et donateurs Afrique, Océan Indien et Europe

Sylvie CHED'HOMME Assistante communication **Christine DEBRAY** Assistante administrative

Catherine ENGELEN Assistante traitement des dons

Jean-Michel QUAEGEBEUR Comptable

Membres du comité exécutif (COMEX)

Membres du comité opérationnel (COMOP)

11 ANTENNES LOCALES BÉNÉVOLES

ALSACE

Christian CARAU Brigitte WILD

AUVERGNE

Chloé LAUSTRIAT Bernadette CARBONNEL

BORDEAUX GIRONDE

Anne BERARD **Blandine DELAVAULT**

CALVADOS

Martial LEGRAS Jean-Louis LIBOIS

GARD-HÉRAULT

Diana BARREDO Marie-Anne BOTTRAUD

ISÈRE

Jean-Charles SOURIAU Martine DE ANGELIS

LYON RHÔNE

Julia TALAMONI Anne BRIOT

OISE

Corinne LOVERICH-BOUVET Remi NICOLAS

RA ST-ÉTIENNE

Brigitte GIRET

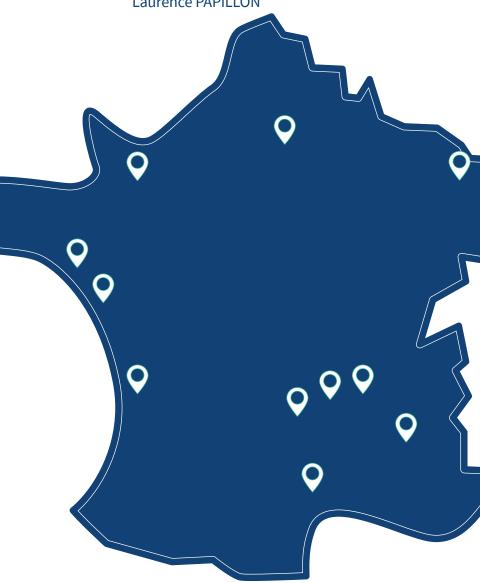
Raymond RAMAROSAONA

RÉGION NANTAISE

Christianne DRONNEAU Luc DOARE

Martine BOUFFET-VERGNIOL

Laurence PAPILLON



ORGANISMES ET COLLECTIFS

PARTAGE est membre de plusieurs instances sectorielles regroupant chacune de nombreuses organisations, qui militent ensemble pour la promotion des Droits de l'Enfant à travers le monde.



COALITION ÉDUCATION



DYNAMIQUE DE LA CONVENTION AUX ACTES



GROUPE ENFANCE



ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM)



COMITÉ DE LA CHARTE DU DON EN CONFIANCE



COORDINATION SUD



FONDS POUR LA PROMOTION DES ÉTUDES PRÉALABLES, DES ÉTUDES TRANSVERSALES ET ÉVALUATIONS (F3E)



FRANCE GÉNÉROSITÉS



INSTITUT DES DIRIGEANTS D'ASSOCIATIONS ET FONDATIONS (IDAF)

PARTENARIATS ENTREPRISES

PARTAGE développe l'approche des entreprises et leur propose de contribuer à construire un avenir meilleur et durable pour les enfants et leurs communautés. PARTAGE privilégie les partenariats sur la base de valeurs communes, qui permettent de répondre aux enjeux de chacun. En 2022, plusieurs se sont engagées à travers un mécénat financier.









Nos activités en 2022

Si l'humanité semble aujourd'hui s'accommoder du virus de la COVID-19, elle doit faire face à des bouleversements et crises sans précédent. La guerre en Ukraine, les conséquences de la pandémie et la recrudescence des phénomènes climatiques extrêmes ont un impact profond à l'échelle mondiale sur le coût des matières premières, notamment alimentaires, et l'énergie.

Dans tous les pays d'intervention de PARTAGE, l'inflation devient un enjeu central de protection sociale. Les familles accompagnées vivent des flambées de prix vertigineuses les conduisant à opérer des choix dans leurs dépenses quotidiennes. Les urgences, souvent alimentaires, sont alors privilégiées, au détriment de la santé ou de l'éducation. L'insécurité alimentaire augmente partout et dans certains pays comme Madagascar, s'ajoutent des famines

Dans le même temps, des pays comme le Liban, le Burkina Faso ou Haïti sont touchés par de graves crises politiques et institutionnelles empêchant les gouvernements d'agir efficacement. En 2022, près de 100 millions de personnes supplémentaires ont été projetées dans la grande pauvreté, passant sous le seuil de moins des 1,9\$ par jour pour vivre. Les enfants en sont les principales victimes d'autant plus, qu'ils sont, partout dans le monde, encore frappés par des retards d'apprentissage liés à la COVID.

Afin de combattre ces multiples chocs, PARTAGE et ses 27 partenaires ont travaillé sans relâche pour transformer le soutien des donatrices et donateurs en actions concrètes et pour améliorer le quotidien de milliers d'enfants et de leurs communautés. En 2022, PARTAGE est intervenue, avec ses partenaires, auprès de plus d'un million de bénéficiaires.

Ce rapport met en avant quelques exemples d'actions menées par PARTAGE. Cette année, le format évolue, il se veut plus concis, organisé autour de thématiques transversales, illustrant la diversité des réponses apportées aux besoins, très différents, d'un enfant ou d'un pays à l'autre.

Avant de découvrir plus en détails cette mosaïque d'actions, voici, au nom de toute l'équipe salariée de PARTAGE, les principales activités menées au Siège par l'association.

LA GÉNÉROSITÉ DONNE À PARTAGE LE POUVOIR D'AGIR

Cette année, malgré un contexte parfois morose, empreint de beaucoup d'incertitudes, PARTAGE a accueilli 2 054 marraines et parrains, donatrices et donateurs solidaires, qui nous ont rejoints principalement par le « face à face ». Des équipes se sont présentées en porte à porte, dans les rues, mais aussi dans des sites privés, de Strasbourg, Toulouse, Paris et leurs alentours. Les appels annuels de fidélisation des marraines et parrains ont été fructueux : la grande majorité a maintenu son soutien, parfois même lorsque cela leur était difficile et plus de 22 % des personnes jointes par téléphone ont

augmenté le montant de leur parrainage. Cette fidélité est inestimable pour offrir un soutien dans la durée aux enfants.

La présence de PARTAGE sur le web s'est renforcée cette année. Le digital est un moyen important de communiquer sur les actions et de mobiliser de nouvelles personnes à soutenir l'action de PARTAGE et de ses partenaires. PARTAGE communique plus régulièrement sur ses réseaux sociaux qui représentent une communauté de plus de 22 000 personnes.

Depuis plusieurs années, PARTAGE a pu compter sur la générosité de personnes ayant choisi de faire un legs. Quel qu'en soit le montant, PARTAGE est honorée de cet engagement. Ces précieuses ressources permettent de développer ou de conduire des actions complémentaires qui n'auraient pas été possibles autrement. En 2022, les marraines et parrains qui le souhaitaient ont pu s'entretenir avec PARTAGE autour de leur projet de transmission. Nombreuses et nombreux ont pu échanger et poser leurs questions en toute discrétion.

Aussi, pour couvrir d'autres besoins identifiés, PARTAGE, à travers le mécénat propose à des entreprises de s'engager à ses côtés. Le comité éthique de PARTAGE s'assure que les entreprises qui soutiennent son action, souvent sur plusieurs années, partagent des valeurs similaires à celles de l'association.

Enfin, cette année est marquée par une augmentation du niveau de fonds publics. Ils représentent en 2022 un peu plus de 5 % du budget total de l'association (8 % hors fonds dédiés). Ils témoignent d'une confiance apportée à la qualité des interventions de PARTAGE en France et à l'international. La générosité du public est le levier qui permet de mobiliser ces fonds qui viennent le plus souvent compléter l'action existante. PARTAGE reste vigilante à ce que cette ressource soit mobilisée exclusivement sur des projets identifiés à son initiative et celle des partenaires et que sa proportion permette à l'association de garder son indépendance d'action et de parole. L'Agence Française de Développement soutient actuellement trois projets. Le premier se déroule en Haïti, le deuxième au Liban et le troisième est un projet d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) dans cinq pays, dont la France. Ce dernier vise à favoriser les échanges directs entre enfants du monde, renforcer la compréhension mutuelle entre les cultures et les faire agir ensemble.

PROTECTION DE L'ENFANCE, UN PILIER FONDAMENTAL DES INTERVENTIONS

PARTAGE promeut une approche fondée sur les Droits de l'Enfant dans toutes ses interventions. L'intérêt supérieur de l'enfant est systématiquement pris en compte dans chaque décision stratégique ou opérationnelle. Pour garantir cela, PARTAGE vérifie que toutes les mesures sont prises pour permettre la participation des enfants aux décisions qui les concernent et que les actions qui leur sont destinées ne les mettent pas en danger. C'est dans

ce cadre que PARTAGE, en 2022, s'est dotée d'un Code de conduite destiné à son équipe salariée et bénévole. Ce Code détaille très précisément les comportements à adopter et à éviter en présence des enfants destinataires des actions. Il est assorti d'un système d'alerte et de traitement en cas de violation du Code. Ce chantier important se poursuit en 2023 dans une démarche d'amélioration continue.

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : UN ENGAGEMENT CONCRET

PARTAGE a pris l'initiative de réaliser un bilan carbone pour évaluer l'impact environnemental de ses activités. Cette démarche a permis d'identifier les sources d'émissions de gaz à effet de serre liées aux différentes activités de l'association, telles que les déplacements, la consommation d'énergie, les usages du numérique et la gestion des déchets. Grâce à cette évaluation, l'association a pu identifier des pistes d'amélioration pour réduire son empreinte carbone, notamment en adoptant des pratiques plus durables et en sensibilisant l'équipe à cette problématique environnementale. C'est un engagement concret en faveur de la transition écologique et de la lutte contre le changement climatique.

LE PLAIDOYER, MILITER EN FRANCE POUR LES DROITS DE L'ENFANT

Au-delà du soutien apporté aux partenaires dans leurs activités de plaidoyer dans leur pays respectif, PARTAGE milite, en France, pour la promotion des Droits de l'Enfant à travers le monde. En 2022, plusieurs campagnes et messages de plaidoyer en direction de l'État français ont été menées avec d'autres ONG. Une belle victoire, saluée par l'ensemble de nos collectifs, a été enregistrée en septembre 2022 : la création d'une délégation aux droits des enfants à l'Assemblée Nationale. Composée de trente-six parlementaires, elle est chargée d'informer la représentation nationale sur toute question relative aux droits des enfants.

UN RÉSEAU DE BÉNÉVOLES TRANSFORMÉ ET DYNAMIQUE

En 2021, PARTAGE ouvrait un chantier d'évolution institutionnelle de son réseau de bénévoles. En 2022, la majorité des anciennes Associations Affiliées s'est transformée en Antennes Locales. Grâce à l'engagement des bénévoles de PARTAGE, ces évolutions ont pu aboutir tout en maintenant sur les territoires en France une grande dynamique d'actions. Les 200 bénévoles et quelques initiatives individuelles, qui se sont mobilisés pour les actions en région, sont une force pour PARTAGE. Ils relaient et prolongent l'action au plus près des Français. Cette année, plus de 50 interventions et manifestations à travers toute la France ont permis d'informer et de sensibiliser plus de 2000 personnes aux Droits de l'Enfant.

PARTAGE bénéficie également de la précieuse et fidèle implication de bénévoles qui effectuent des traductions à distance, ainsi que de bénévoles au siège qui effectuent des missions administratives et financières.

RENOUVELLEMENT POUR TROIS ANS DE L'AGRÉMENT DU DON EN CONFIANCE

En 2022, l'agrément Don en Confiance de PARTAGE a été reconduit pour trois ans. L'ensemble des recommandations qui avaient été formulées en 2019 ont été prises en compte sur la période. Ce regard extérieur, exigeant, permet à PARTAGE de progresser et de repérer ses principaux points d'amélioration internes à travailler pour apporter toujours plus de transparence et de rigueur dans la gestion de l'association.

LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES, UNE PRIORITÉ

Parce que la protection des données est importante pour PARTAGE, un audit du traitement des données personnelles a été réalisé en 2022 afin de s'assurer être parfaitement en conformité avec les recommandations de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

La politique de confidentialité de PARTAGE a été actualisée. Elle est disponible sur le site internet de l'association. Un rappel des droits est formulé dans chacune des correspondances.

UN NOUVEL ACCORD SUR LE TEMPS ET L'ORGANISATION DE TRAVAIL

En 2022, la Direction de PARTAGE, en dialogue avec les représentantes du personnel, a renégocié l'accord sur le temps de travail qui datait de 2001. Ces travaux ont permis d'aboutir à la signature de trois accords : l'un qui porte sur la révision du précédent accord des 35 heures, un deuxième sur le télétravail qui se généralise à PARTAGE et le troisième sur le droit à la déconnexion. Ces accords permettent à l'équipe salariée de se projeter dans les nouvelles formes de travail en garantissant un haut niveau d'équilibre entre vie personnelle et professionnelle tout en sécurisant l'association.



Yolaine GUÉRIFDirectrice générale



Il n'est plus possible aujourd'hui d'ignorer l'importance et l'urgence de mener des actions pour réduire et atténuer l'impact des changements climatiques et de la pollution de l'environnement. Il suffit de tourner son regard vers les actualités du monde pour entendre parler de sécheresses, d'inondations, de feux de forêts, d'ouragans et de températures records. Ces changements s'observent aussi bien dans les régions tropicales que polaires. Ils s'intensifient et n'épargnent aucune région du monde, même si tous les pays ne sont pas tous armés de la même manière face à ces bouleversements qui ont commencé. Il est donc crucial de considérer ces problématiques comme centrales et d'agir en conséquence pour réduire et atténuer leur impact.

Pour PARTAGE et ses partenaires, la question de l'environnement est désormais majeure. Sensibiliser au respect de la nature et enseigner des bonnes pratiques environnementales aux enfants et aux jeunes est essentiel pour inverser la tendance.

ADEMA EN HAÏTI

Le 11 avril 2022, les enfants du club « Les tournesols » à Bombardopolis ont nettoyé la source Boucot avec la Direction Nationale de l'Eau Potable, le Comité de gestion du point d'eau, des parents, des professeurs et quelques citoyennes et citoyens. Cette source est un point d'eau important pour la communauté et sert à environ un millier de personnes. Cette action a permis de sensibiliser les enfants et de leur faire passer des notions pédagogiques liées à l'hygiène.

BEL AVENIR À MADAGASCAR

Chaque année, les élèves de l'école des Salines participent au reboisement des mangroves à Tsingoritelo. Ce projet a pour objectif d'éduquer les enfants à l'importance de la sauvegarde de l'environnement forestier et maritime en leur apprenant comment planter des palétuviers dans des milieux favorables comme les sols argileux ou les eaux saumâtres. Faire découvrir à des milliers d'enfants ces arbres qui ont des vertus médicinales, qui protègent les côtes de l'érosion et qui sont des lieux d'accueil et de nidification pour les oiseaux et les poissons, est un grand pas vers leur protection à l'avenir.

INEPE EN ÉQUATEUR

C'est au jardin biologique que les enfants et les jeunes sont sensibilisés concrètement aux questions environnementales. Une fois par semaine, les élèves participent à la création du compost, à la plantation ou à

la récolte de la production. Ces activités sont toujours en lien avec les cours de sciences de la vie et de la terre ou de biologie. Les légumes ramassés sont ensuite utilisés dans le cadre de la cantine scolaire. Le 13 mai 2022, des élèves et professeurs ont semé 1 160 plantes dans le jardin biologique de l'INEPE. Le travail a commencé la veille, des élèves de 11 à 14 ans ont d'abord préparé la terre, placé du compost, puis des élèves de 16 et 17 ans ont pris le relais pour semer les graines.

MAEECHA EN UNION DES COMORES

Le programme éco-école de MAEECHA encourage les établissements scolaires à adopter une approche durable en initiant les jeunes à jouer un rôle moteur dans la société. En 2022, le programme a été étendu aux 24 établissements scolaires publics du Nyumakele et a sensibilisé 5 720 élèves et 96 enseignants aux enjeux de l'éducation au développement durable. Les 23 comités éco-écoles créés ont été formé pour mieux comprendre leur mission et élaborer un diagnostic du terroir afin d'identifier les problèmes et les actions à mener. 13 établissements ont été sélectionnés comme éco-écoles pilotes pour mettre en place des projets liés à la biodiversité, la nature, l'eau, les déchets et l'énergie.

Les projets ont été évalués et du matériel a été fournis pour poursuivre des actions en faveur du développement durable. Des comités ont travaillé sur un jardin scolaire et ont vendu leurs récoltes pour faire un bénéfice. Certaines écoles ont planté des fleurs et de produits comestibles comme le maïs ou la banane. D'autres enfants ont nettoyé la plage et planté des panneaux "Interdiction de jeter des déchets à la mer" pour protéger la mer et les êtres vivants qui y habitent.

CHIFFRES 2022

ADEMA:

Partenaire de PARTAGE depuis 2013

7 310 BÉNÉFICIAIRES directs Budget annuel de **343 962 €**

BEL AVENIR:

Partenaire de PARTAGE depuis **2010 3 877 BÉNÉFICIAIRES** directs

Budget annuel de 203 602 €

INFPF:

Partenaire de PARTAGE depuis 1999 3 O95 BÉNÉFICIAIRES directs Budget annuel de 332 700 €



PARRAINER POUR CHANGER DES VIES, PARRAINER POUR CHANGER LE MONDE

En 1973, PARTAGE est née d'une situation d'urgence vécue par les enfants orphelins du Vietnam, suite à la guerre. Lorsque PARTAGE décide de passer d'une collecte de fonds d'urgence à une aide à long terme, afin de soutenir les enfants les plus vulnérables, le parrainage apparaît comme une évidence.

PARTAGE devient la première association de parrainage en France, avec pour objectif d'alléger la souffrance des enfants défavorisés. Le parrainage a depuis prouvé son efficacité. Il impacte significativement la vie des enfants vivant dans des environnements défavorisés ou dans les zones de conflit. Les enfants bénéficiaires ont la possibilité d'accéder à l'éducation*, à des soins, à une meilleure qualité de vie. Ils peuvent envisager un avenir meilleur et sortir de la pauvreté.

Les marraines et les parrains apportent une aide financière régulière, permettant l'achat de fournitures scolaires, la prise en charge de frais de scolarité, la formation d'enseignants, la réalisation de travaux de construction ou de réhabilitation, l'accès à une alimentation équilibrée ou encore à des soins médicaux. Leur soutien permet aussi de créer un lien avec l'enfant parrainé principalement par des échanges de courriers.

LE PARRAINAGE PERMET DE RÉALISER DES ACTIONS CONCRÈTES!

BANDOS KOMAR, au Cambodge, poursuit ses projets de développement dans les provinces de Pursat et de Siem Reap. En 2022, grâce au parrainage, un collège a été

construit à côté de l'école primaire d'Odeka. À présent, tous

La pauvreté des familles est bien réelle, les conditions de vie des enfants sont difficiles, et malgré cela, les enfants restent motivés et heureux d'aller à l'école.

apporte le parrainage.

EN ÉGYPTE

LE PARRAINAGE EN 2022

227 O5O ENFANTS SOUTENUS directement grâce au parrainage.

les enfants de la région peuvent poursuivre leur scolarité

sans avoir à quitter leurs familles. Autre fait marquant de

l'année : quatre écoles soutenues par BANDOS KOMAR ont réalisé leur bilan et, au terme de celui-ci, ont reconnu

qu'elles étaient désormais suffisamment autonomes

pour continuer sans aide extérieure. C'est une grande victoire, et cela permet à PARTAGE de s'engager auprès de

Une mission parrainage a été réalisée auprès de l'AHEED.

Elle a permis de souligner le sérieux, le professionnalisme

et l'engagement de l'équipe sur place, qui travaille

quotidiennement pour le bien-être des enfants. L'équipe

de PARTAGE a rencontré les enfants soutenus dans

différentes écoles et a pu constater la joie que leur

quatre nouvelles écoles qui en ont besoin.

MARS 2022 : MISSION PARRAINAGE

2 O54 NOUVELLES MARRAINES et NOUVEAUX **PARRAINS** ont rejoint PARTAGE.

www.partage.org/parrainer-enfant

^{*} Selon l'UNESCO, 258 millions d'enfants n'ont pas accès à l'éducation. Cela équivaut à près d'un enfant sur six dans le monde.



Lors de la pandémie de COVID-19, le rôle de la famille dans le bien-être et le développement des enfants a été au cœur des débats sur l'enfance : la famille joue un rôle clé. C'est ce que rappelle la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, ratifiée par 196 pays, dont ceux où PARTAGE intervient.

Les programmes soutenus par PARTAGE incluent le soutien à la famille pour que les enfants puissent bénéficier de protection et de soutien dans leur développement. Les familles accompagnées font face à de nombreux défis, notamment la maladie, la précarité, la violence familiale, les addictions, le manque de services de base, etc. Pour protéger les enfants, il est donc essentiel d'aider leur famille en leur offrant un soutien économique, social, éducatif et psychologique. Les programmes d'accompagnement proposés par les partenaires de PARTAGE visent à préserver l'équilibre familial, à recréer du lien et à protéger la dignité de l'enfant, tout en prenant en compte les spécificités de chaque contexte.

Pour assurer la réussite de ces programmes, tous les partenaires de PARTAGE suivent des étapes bien définies : identification des familles à accompagner parmi les plus vulnérables, définition de leurs besoins, suivi par des visites régulières et évaluation des avancées. Cette approche est utilisée par des organisations telles que VAHATRA à Madagascar, KEOOGO et le DISPENSAIRE TROTTOIR au Burkina Faso, HOLT SAHATHAI FOUNDATION en Thaïlande, RENAITRE en Roumanie et VOICE OF CHILDREN au Népal. Selon les cas, certaines familles

sont suivies sur une période déterminée (2 à 4 ans en moyenne), quand d'autres peuvent être accompagnées plus longtemps, tant que leurs objectifs d'autonomisation ne sont pas atteints.

Chez VAHATRA à Madagascar, l'outil «photo de famille» permet d'évaluer la situation initiale de chaque famille à l'aide de 21 critères. Les familles collaborent ensuite avec les équipes pour élaborer une liste de pistes d'amélioration, et un contrat d'engagement est alors signé pour formaliser leur implication.

Un exemple concret de l'impact de l'accompagnement est celui de Mme T, une mère célibataire qui élève seule ses trois enfants à Antsirabe, Madagascar. Elle travaille comme couturière pour subvenir aux besoins de sa famille. Son mari a été emprisonné mais a récemment été transféré à Antsirabe pour être plus proche de sa famille. Mme T a rencontré des difficultés pour fournir des soins adéquats à ses enfants en cas de maladies. La famille a adhéré au programme de VAHATRA qui leur a apporté des soins bucco-dentaires et un soutien scolaire. Les animatrices sociales visitent fréquemment la famille pour conseiller Mme T sur l'éducation de ses enfants. Mme T assiste régulièrement aux ateliers parents proposés par VAHATRA et partage son expérience avec d'autres parents. La situation de la famille s'est améliorée grâce à l'accompagnement de VAHATRA et la volonté de Mme T.

L'accompagnement des familles est essentiel pour améliorer les conditions de vie des enfants. Les partenaires organisent des ateliers pour les parents pour



mieux comprendre leurs problèmes et évoluer dans leur rôle de parents. Ils apportent une aide financière adaptée et des formations sur l'autonomie familiale pour créer des activités au sein de la cellule familiale et augmenter les revenus. Les partenaires jouent également un rôle de médiateurs entre les différents acteurs intervenant dans la vie de l'enfant, notamment les parents, les tuteurs ou les professeurs.

Par exemple, le DISPENSAIRE TROTTOIR, au Burkina Faso, facilite et coordonne les échanges entre les familles et les professeurs pour résoudre les conflits et rétablir un climat de confiance.

Les partenaires travaillent à aider les enfants en difficulté en comprenant leur situation familiale et en offrant un soutien holistique. Pour cela, ils cherchent à comprendre les difficultés rencontrées par les enfants dans leur vie quotidienne, comme le manque d'espace pour étudier ou le manque d'accès à la nourriture. Les partenaires travaillent en collaboration avec l'école et les parents pour trouver des solutions adaptées à la situation de l'enfant. Ils offrent également de l'aide administrative pour aider les familles à accéder à leurs droits et à lutter contre l'exclusion. Ils travaillent en collaboration avec l'État et respectent les Droits de l'Enfant en leur offrant une protection.

Tous les partenaires de PARTAGE ont à cœur de favoriser le maintien des enfants dans leur famille. Cependant, les enfants vivant en situation de rue ont déjà l'expérience de la rupture du lien familial.

Les associations VOC au Népal et KEOOGO au Burkina Faso travaillent auprès d'eux et les aident à retrouver leur famille. Les travailleurs sociaux créent d'abord un lien de confiance avec l'enfant pour qu'il puisse se raconter. Ensuite, ils entreprennent des enquêtes pour identifier et rechercher les familles. Les équipes écoutent les parents pour comprendre les difficultés et proposent un processus de réintégration. Les associations offrent de l'aide aux familles, comme des distributions de vivres et des formations professionnelles. Parfois, le retour en famille s'avère impossible. Dans tous les cas, les partenaires s'efforcent de rendre effectifs les Droits de l'Enfant et considèrent son intérêt supérieur.

CHIFFRES 2022

DISPENSAIRE TROTTOIR:
Partenaire de PARTAGE depuis 2004
29 761 BÉNÉFICIAIRES directs
Budget annuel de 208 016 €

VAHATRA:

Partenaire de PARTAGE depuis 2018 1701 BÉNÉFICIAIRES directs Budget annuel de 111 021 €

VOICE OF CHILDREN:
759 BÉNÉFICIAIRES directs
Partenaire de PARTAGE depuis 2005
Budget annuel de 135 000 €



UN RÉSEAU ACTIF DE BÉNÉVOLES EN RÉGION!

Après une longue période de crise sanitaire, de rassemblements difficiles et d'événements en distanciel, les activités bénévoles ont pu reprendre sur le territoire français. L'engagement, le dynamisme et la motivation des 200 bénévoles locaux de PARTAGE ont été remarquables.

Plus de 50 actions ont été menées partout en France grâce aux Antennes Locales. Les manifestations et interventions ont permis de sensibiliser plus de 2 000 enfants aux Droits de l'Enfant et, grâce à leur mobilisation et à la générosité du public, ce sont plus de 61 000 € qui ont été collectés pour les partenaires de PARTAGE.

Pour PARTAGE Isère, l'année 2022 est marquée par la création d'un conte musical pour enfant dont l'objectif principal est de sensibiliser le jeune public aux différentes conditions de vie des enfants dans le monde et de réussir avec philosophie, humour et profondeur à captiver les enfants en leur faisant découvrir les valeurs de PARTAGE : l'engagement, le respect et le partage.

Accompagnée de professionnels, cette équipe dynamique a osé se lancer dans un projet d'envergure faisant appel à de nombreuses compétences (contes, scénarisation, chants, dessins, etc.). Les retours, suite à la première lecture du conte, sont unanimes, c'est un défi largement relevé par PARTAGE Isère.

« Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin ». C'est en suivant ce proverbe que PARTAGE Vendée s'est associée à l'association Nature et Culture il y a 7 ans, afin de mettre en place une randonnée, devenue désormais incontournable en Vendée : « La Rando de la Vie » à Saint

Hilaire de Riez. Cette année, pour sa 7ème édition, ce sont plus de 300 randonneuses et randonneurs qui se sont présenté.es le dimanche 27 novembre 2022 pour parcourir les 6, 13 ou 20 km balisés et vérifiés par plus de 30 bénévoles. C'est une action phare pour PARTAGE Vendée qui unit ses forces pour porter, encore plus haut, les valeurs de l'association.

PARTAGE Oise, la ville de Compiègne et le Mouvement Social Libanais se sont associés en 2022 pour le projet Solid'aéré. Dix jeunes de Compiègne et dix jeunes de Beyrouth se sont rencontrés en visio pour échanger autour des notions de solidarité, de paix, de citoyenneté et de vivre ensemble. À la fin des échanges, les jeunes ont rédigé un slam pour leurs partenaires libanais : « Par le biais des visio conférences, nous avons pu connaître nos différences [...] peut-être un jour, Liban nous te verrons, tous ensemble, nous nous réunirons ». Apprendre la diversité, s'ouvrir aux autres, prendre confiance en soi, voilà un projet qui s'intègre parfaitement à la vision d'une citoyenneté mondiale que défend PARTAGE.

LE BÉNÉVOLAT EN CHIFFRES

+ DE 200 BÉNÉVOLES en région

50 BÉNÉVOLES au siège (dont les traductrices et traducteurs)

14 MEMBRES du Conseil d'Administration

www.partage.org/je-deviens-benevole



PARTAGE intervient dans plusieurs pays dans lesquels les inégalités sont encore criantes. Éducation sexuelle et reproductive souvent taboue et inexistante, violences faites aux jeunes filles, grossesses précoces ou mariages forcés, agressions sexuelles sur de jeunes garçons vulnérables... Autant de fléaux auxquels PARTAGE et ses partenaires tentent de faire face ensemble afin de permettre à ces enfants et jeunes de grandir dignement et de se construire, autant que possible, un avenir loin de toute discrimination, violence ou inégalité de genre.

AU BURKINA FASO

L'association KEOOGO gère un village d'accueil d'une vingtaine de jeunes et très jeunes mères célibataires en leur permettant de vivre avec leurs enfants dans un environnement sain et protecteur, afin qu'elles puissent reprendre confiance en elles suite à un passage difficile de leur vie.

La formation professionnelle, la prise en charge sanitaire, médicale et alimentaire, ainsi que l'alphabétisation sont autant d'aides proposées pour leur permettre de rebondir et de reprendre leur vie en main sereinement.

AU NEPAL

Pour BIKALPA, « si une femme est instruite, alors toute la famille est instruite ». C'est avec ce leitmotiv en tête que l'équipe de BIKALPA propose des formations pour mettre en place des activités génératrices de revenus et des ateliers de gestion de budget, afin de les rendre plus autonomes et plus conscientes de leurs droits au sein de la société. 105 femmes ont participé en 2022.

Les femmes au Népal ne sont pas les seules victimes des inégalités et des violences liées au genre, nombreux sont les abus commis sur les enfants des rues, et notamment, les garçons. VOC intervient dans la vallée de Katmandou. Chaque année, l'association organise la « *Journée du Parapluie Bleu* », une campagne mondiale de plaidoyer pour la protection des garçons contre la violence sexuelle qui se tient tous les 16 avril. En 2022, 34 enfants pris en charge par VOC ont participé à un concours de dessin sur le thème « *Comment les garçons sont affectés par les abus sexuels* ».

EN INDE

Le pays est malheureusement connu pour les inégalités et violences faites aux femmes. Même si les écarts filles-garçons ont tendance à se réduire, le taux d'alphabétisation des jeunes filles reste plus faible que celui des garçons, alors qu'elles connaissent un plus fort taux d'abandon scolaire. Ainsi, les adultes analphabètes représentent un quart de la population masculine contre la moitié des femmes du pays.

Un programme vise à former et accompagner 200 filles au sein de 12 groupes différents, dont 8 groupes spécifiques pour les adolescentes. Elles sont sensibilisées aux questions d'hygiène comme l'importance des bonnes pratiques d'hygiène lors des menstruations, l'alimentation à suivre pour soulager les crampes, la prise de suppléments en fer et en acide folique et l'élimination en toute sécurité des serviettes hygiéniques pour préserver l'environnement. Les filles sont encouragées à poser toutes leurs questions dans un environnement bienveillant favorisant l'écoute mutuelle et la confiance. Les communautés sont mises en lien avec les acteurs fabriquant des serviettes pour les rendre accessibles aux jeunes filles.

SARD a également mené une campagne de sensibilisation sur la santé reproductive à l'occasion de la fête des mères. Cette journée a mis en relief la méconnaissance du fonctionnement du cycle féminin et les problèmes qui en découlent. Les femmes participantes se sont engagées à transmettre leurs nouvelles connaissances à leur entourage.

La parole de la femme est rarement prise en compte et ses droits sont limités. Lors la Journée Internationale des Filles, SARD a donné la parole à des jeunes filles en leur permettant de s'exprimer devant des officiels invités, d'apporter des réponses aux différents problèmes de leur village et, d'acquérir et de développer leurs compétences. En 2022, 120 personnes ont participé à cette journée.

CHIFFRES 2022

KEOOGO:

Partenaire de PARTAGE depuis 2019 5 394 BÉNÉFICIAIRES directs Budget annuel de 154 459€

BIKALPA:

Partenaire de PARTAGE depuis 1999 2 O32 BÉNÉFICIAIRES directs Budget annuel de 138 986 €

SARD:

Partenaire de PARTAGE depuis 2014
44 025 BÉNÉFICIAIRES directs
Budget annuel de 179 196 €



ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ: ENFANTS DU MONDE ENGAGÉS POUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Contribuer à la construction d'un monde citoyen et solidaire en encourageant le dialogue, la réciprocité et des actions porteuses de sens entre enfants et communautés éducatives de différents pays. Telle est l'ambition du projet d'ECSI « Enfants du monde engagés pour les objectifs de développement durable »!

Dans un monde citoyen, les individus sont conscients de leurs droits et de leurs devoirs, impliqués de manière active et responsable dans les décisions et les actions qui affectent la société dans son ensemble. Les citoyens sont engagés pour la promotion de valeurs telles que la justice, l'égalité, la liberté, la solidarité et le respect des droits humains, et dans la construction d'un avenir meilleur pour tous.

Cofinancé par l'Agence Française de Développement (AFD) pour une durée de trois ans, ce projet repose sur la participation active des enfants et jeunes issus de 5 pays : le Bénin, le Cambodge, l'Égypte, la France et Madagascar, sur l'ensemble de leurs lieux de vie : établissements scolaires, espaces associatifs, conseils municipaux de jeunes.

Concrètement, sept Antennes Locales de PARTAGE (Alsace, Auvergne, Gard-Hérault, Isère, Lyon-Rhône, Oise et Vendée), en lien avec un ou plusieurs établissements scolaires, font binôme avec l'un des partenaires de PARTAGE: RACINES au Bénin, l'AHEED en Égypte, BANDOS KOMAR au Cambodge et BEL AVENIR à Madagascar. Les partenaires peuvent également former un binôme entre eux. Tout au long de l'année scolaire, les élèves bénéficient de temps de sensibilisation et d'échanges au sein de leur école et de leur communauté. Ensuite, ils sont accompagnés par les bénévoles de PARTAGE et les référents des associations partenaires pour mener des projets de sensibilisation aux Droits de l'Enfant auprès de leur communauté.

En 2022, ce sont sept binômes qui ont intégré le projet ECSI : environ 700 enfants ont ainsi pu initier une correspondance avec leurs pairs en leur envoyant des lettres ou en réalisant une vidéo présentant leur établissement scolaire, leur mode de vie, les enjeux au sein de leur communauté.

Au 31 décembre 2022, douze échanges en visioconférence ont permis d'une part, aux encadrants du projet de préparer ensemble le déroulé de l'année scolaire, avec en point d'orgue la réalisation d'une action par les enfants au sein de leur territoire; et d'autre part, de mettre en place les premiers échanges entre enfants des binômes. Ceuxci ont pu partager des moments d'interconnaissance, débattre sur des sujets tels que l'interculturalité, l'égalité filles-garçons, les Droits de l'Enfant, la citoyenneté ou l'environnement, et voter pour la thématique sur laquelle ils souhaitent s'engager.

LE SÉMINAIRE

Du 24 au 26 novembre 2022, **40 BÉNÉVOLES, SALARIÉ.ES ET PARTENAIRES** de PARTAGE ont participé au séminaire de lancement du projet ECSI au Fort d'Aubervilliers.

Accueillis au sein de l'association Fort Recup, le séminaire a eu trois objectifs :

- **1** S'approprier le projet pour lancer sa déclinaison dans chaque contexte ;
- **21** Identifier les activités et les pratiques ainsi que les points forts et les points d'amélioration de chacune de nos organisations ;
- **31** Poursuivre la dynamique du plan d'action et les feuilles de route pour l'année scolaire à venir.



PARTAGE RISE: UN ÉVÉNEMENT POUR CÉLÉBRER LES DROITS **DE L'ENFANT PAR LES ENFANTS**

Depuis 2007, PARTAGE anime un réseau d'une trentaine d'organisations partenaires travaillant sur les thématiques d'éducation, de santé, de protection de l'enfance et de développement communautaire : PARTAGE RISE (Réseau International de Soutien à l'Enfance). Ce réseau promeut les échanges, l'apprentissage collectif et la réalisation d'actions communes pour la sensibilisation et le plaidoyer.

Depuis 2020, le 20 novembre, le jour anniversaire de la signature de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, est devenue une date incontournable du réseau PARTAGE RISE qui se mobilise autour d'un événement participatif: l'exposition sur les Droits de l'Enfant.

Pour cette date, il est proposé aux enfants participants des projets dans les différents pays d'intervention d'illustrer le droit de leur choix. Les deux premières années, l'événement avait été concentré sur le support photo. En 2022, l'inventivité des enfants avait été poussée en leur donnant carte blanche sur le media de création.

Le résultat a dépassé toutes les attentes : cette année plus de vingt contributions ont été proposées, venant du Bénin,

du Brésil, du Burkina Faso, du Cambodge, des Comores, d'Égypte, d'Équateur, d'Inde, du Liban, de Madagascar, du Népal, de Palestine et de Thaïlande. Les créations des enfants ont été à la hauteur des participations, diverses et de qualité, à travers des photos, des dessins, des chansons, des danses, des vidéos, des témoignages, des histoires... Elles ont toutes permis de mieux comprendre et d'illustrer l'analyse qu'ont les enfants sur leur contexte, leur réalité et l'importance de leurs droits.

Toutes les contributions ont été traduites dans les quatre langues de travail de PARTAGE, Français, Anglais, Espagnol et Portugais pour que tous les enfants ayant participé puissent apprécier les contributions des enfants des autres pays.

LES RÉALISATIONS DES ENFANTS

Les contributions des enfants sont disponibles en accès libre sur le site de PARTAGE RISE.

www.partage-rise.org/evenements



Bouquiner, s'immerger, feuilleter, dévorer un livre. Lire! L'école doit apprendre aux enfants à lire! C'est même l'une des premières distinctions entre les cycles scolaires: de la maternelle au primaire, l'enfant passe de la découverte à l'apprentissage réel; puis du primaire au collège, l'élève passe du déchiffrage progressif à la lecture acquise. Cela semble une évidence... Et pourtant! Dans ce processus d'apprentissage qu'expérimentent tous les enfants scolarisés du monde, tous s'initient à lire, avec plus ou moins de facilité.

PARTAGE soutient par ailleurs l'idée que lire ne se limite pas à une aptitude scolaire, mais que c'est une ouverture, vers l'autre, vers le monde et soutient les initiatives de ses partenaires pour que les enfants apprennent mieux à lire, mais aussi accèdent à de nombreux livres pour en découvrir le plaisir.

BANDOS KOMAR

Le régime des Khmers rouges, mouvement politique autoritaire cambodgien qui a dirigé le pays de 1975 à 1979 a laissé des traces profondes dans la société. 1,7 million de Cambodgiens ont été tués sur la période, soit 20 % de la population totale, c'est toute une génération qui a été décimée. Le régime voulait alors mettre en place une société agraire et autosuffisante. Le pays manque de scientifiques, de professeurs, de chercheurs, d'enseignants. Il faut depuis rebâtir le système éducatif et favoriser l'accès aux savoirs.

C'est en 1999, que le partenariat entre PARTAGE et BANDOS KOMAR a démarré. D'emblée, l'un des projets

identifiés fut alors la mise en place et le développement de bibliothèques dans les écoles. Depuis, en 2001, le Ministère de l'Education, de la Jeunesse et des Sports a déclaré obligatoire d'équiper les écoles d'une bibliothèque.

Après un état des lieux école par école, BANDOS KOMAR a travaillé en collaboration avec le Ministère pour évaluer les besoins de chacun. Les aménagements ont été réalisés au fur et à mesure pour rendre les bibliothèques fonctionnelles et attractives : carreler les sols, mettre le mobilier nécessaire, surtout les étagères pour les livres, et afficher sur les murs des contenus pédagogiques et réalisations des élèves. Sur les trois premières années, ce sont 5 027 nouveaux livres qui ont été achetés, des livres en khmer, pédagogiques ou ludiques et adaptés aux tranches d'âge des primaires. En 2022, 18 écoles ont bénéficié du projet bibliothèques. Elles sont ouvertes à différents moments de la journée pour que les enfants y aient accès librement et les enseignants sont invités à envoyer leurs élèves par petits groupes pour travailler sur des sujets définis à présenter ensuite à la classe.

AGACC

Au Brésil, seulement 39 % des écoles primaires publiques disposent d'une bibliothèque. Face à ce constat, PARTAGE a choisi de soutenir le projet « *Tentes de lectures* » de l'AGACC, afin de proposer des espaces dédiés à la lecture dans les communautés. Cinq bibliothèques sont aujourd'hui ouvertes. Elles accueillent plus de 1 600 enfants et jeunes de 6 à 15 ans. Grâce à ce projet, chacun des enfants lit environ six livres par an.

Suite à la pandémie de COVID-19, de nouvelles activités sont nées pour s'adapter à la situation : des fiches de lecture, des vidéos, des audios, des livrets pédagogiques et d'arts plastiques ont vu le jour et sont toujours utilisés actuellement.

En 2022, 25 après-midis littéraires avec les familles ont été organisées avec des temps de lecture courte, des échanges sur des sujets d'actualité ou sur des thèmes comme l'égalité filles-garçons, la prévention de la violence, l'autonomisation des femmes ou encore l'estime de soi.

Depuis la naissance du projet en 2019, 73 % des enfants et adolescents du programme ont pris l'habitude de lire, savent mieux construire des phrases et des textes et sont capables de s'exprimer et de donner leur opinion sur ce qu'ils lisent.

MAEECHA

Éduquer en amusant : c'est le pari de MAEECHA! Pour le partenaire comorien de PARTAGE, les activités périscolaires et notamment les activités liées à la lecture ont une grande importance dans l'éducation des enfants.

L'association gère 10 centres de lecture, anime une bibliothèque ambulante, le bibliobus et organise chaque année une fête de la lecture. Pour alimenter ces différentes activités, l'association renouvelle régulièrement le fonds bibliothécaire. En 2022, 555 ouvrages ont été commandés, rangés et distribués dans les centres au bénéfice des élèves de la Région du Nyumakele. Cette année, 9 325 enfants ont fréquenté les centres de lecture et 1 015 élèves ont pu emprunter un livre.

Dans les centres de lecture, les enfants peuvent participer à différentes animations dans le but de susciter leur intérêt pour la lecture et de développer leur imagination et leur créativité. L'année 2022 est l'année de l'autonomie et de la formation pour les animatrices en charge de celles-ci. Elles peuvent ensuite mettre en pratique ce qu'elles ont appris pour réaliser des animations de lecture, des jeux ludiques et des cours de soutien pour les élèves qui ont des difficultés en lecture et en écriture. Dans l'ensemble des centres, ce sont 656 animations qui ont été proposées en 2022 et 2 989 élèves qui en ont bénéficié.

Le bibliobus quant à lui se déplace dans les 25 écoles partenaires de MAEECHA dans la région du Nyumakélé, une région rurale, particulièrement touchée par la pauvreté et où l'accès aux livres n'est donc pas chose facile pour les enfants. L'objectif est d'intéresser les enfants aux livres et à la « *lecture plaisir* ». Il s'arrête dans les cours d'école en dehors des heures de classe, l'animatrice choisit un livre, installe une natte à terre et les élèves peuvent s'installer. Les thématiques évoquées sont souvent la protection de l'environnement, la solidarité ou encore l'amitié.

La création ou la réhabilitation des bibliothèques, les activités et animations ludiques autour de la lecture, l'accès aux livres participent non seulement à lutter contre les abandons scolaires et les redoublements, mais permettent aussi aux enfants de s'épanouir.

CHIFFRES 2022

BANDOS KOMAR:

Partenaire de PARTAGE depuis 1999 16 789 BÉNÉFICIAIRES directs Budget annuel de 418 ○83 €

AGACC:

Partenaire de PARTAGE depuis 1995 2 632 BÉNÉFICIAIRES directs Budget annuel de 396727 €

MAEECHA:

Partenaire de PARTAGE depuis 2008 12 032 BÉNÉFICIAIRES directs Budget annuel de 301 616 €





CANTINES DU MONDE – ÉDITION 2022 SENSIBILISER À L'IMPORTANCE DE L'ALIMENTATION POUR LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ENFANT

Né en 2018, l'événement a pour objectif de sensibiliser le grand public français à la question de l'accès à l'alimentation des enfants les plus vulnérables et de collecter des fonds pour soutenir des projets de cantines scolaires afin de briser le cycle de la faim et de nourrir l'espoir, la tête et le cœur de milliers d'enfants et de familles démunies.

Les repas scolaires, distribués dans les cantines ou lors de collations, constituent un moyen efficace de faire venir et de maintenir les enfants à l'école, sans oublier qu'un enfant qui mange bien et sainement sera plus enclin aux apprentissages.

Les programmes de nutrition scolaire soutenus par PARTAGE contribuent à atteindre plusieurs Objectifs de Développement Durable : pas de pauvreté (ODD1), « faim zéro » (ODD2), bonne santé et bien-être (ODD3), éducation de qualité (ODD4), égalité entre les sexes (ODD5) et travail décent et croissance économique (ODD8). Ainsi en 2022, ce sont environ 42 écoles et centres communautaires dans 10 pays qui ont pu servir des repas ou collations à près de 7 000 élèves grâce à ces actions de promotion des cantines scolaires.

L'édition 2022 des Cantines du Monde a eu lieu du 16 octobre, date de la journée mondiale de l'alimentation, au 20 novembre 2022, journée de célébration des Droits de l'Enfant (CIDE).

Les bénévoles de PARTAGE ont mené dix interventions dans des établissements scolaires sur le thème de l'accès à l'alimentation, auprès d'élèves allant du primaire au lycée. Les activités proposées sont variées, cela peut aller de l'atelier sur les épices du monde, à une exposition photos « Cantines du Monde » sur laquelle on retrouve des partenaires de PARTAGE de différents pays ou encore des activités clés en main à destination des enseignantes et enseignants pour mener des activités thématiques et pédagogiques avec leur classe.

La grande nouveauté en 2022, c'est l'appel aux restaurants ! Dès le début de l'année, PARTAGE s'est lancée dans la recherche de restaurants prêts à s'investir et à participer à cette campagne de sensibilisation et de collecte. Beaucoup d'entre eux sont sensibles à la cause de la faim dans le monde. Et les chiffres sont alarmants : 828 millions de personnes ont souffert de la faim en 2021 et 45 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition sévère. Trente-neuf restaurants ont répondu à l'appel, à Compiègne et ses alentours, près de Dijon, à Lyon, à Marseille, à Nantes, à Paris, à Rosheim, aux Sables d'Olonne, à Saint-Gilles-Croix-de-Vie et à Saint-Pierre en Auge. Ce sont près de 120 000 sets de table qui ont été disposés sur les tables de ces restaurants pendant plusieurs semaines permettant ainsi à leur clientèle de découvrir les missions de PARTAGE, mais aussi de participer à un quiz éducatif et à un tirage au sort pour gagner l'un des 25 carnets de recettes Cantines du Monde mis en jeu.

L'ÉVÉNEMENT EN QUELQUES CHIFFRES

Plus de **170 000 PERSONNES TOUCHÉES** sur Facebook et **5 200** sur Instagram.

Environ **1 300 ÉLÈVES** sensibilisés à la question de la précarité alimentaire dans le monde.

Près de 96 000 € COLLECTÉS.

Cette année, des programmes d'alimentation ont pu être mis en place au Brésil, à Madagascar, au Burkina Faso et en Union des Comores, en Équateur, au Cambodge, en Thaïlande, au Népal, en Roumanie et en Égypte.

www.cantinesdumonde.org



DES PERSONNALITÉS ENGAGÉES POUR LA CAUSE DES ENFANTS

PARTAGE fait appel à des ambassadeurs pour soutenir et faire connaître sa cause, celle d'améliorer les conditions de vie des enfants défavorisés à travers le monde.

Les ambassadeurs de l'association peuvent être des personnalités publiques ou des personnes influentes dans leur domaine d'activité. Les ambassadeurs sont souvent des personnes engagées et inspirantes, qui apportent leur soutien en participant à des événements, en partageant des informations sur les réseaux sociaux ou en faisant des dons. Leur engagement permet de mobiliser un plus grand nombre de personnes et de collecter des fonds pour financer les projets de l'association.

En 2022, deux personnalités ont apporté leur soutien à PARTAGE en s'engageant pour la cause des enfants défavorisés à travers des actions concrètes et des prises de parole publiques, contribuant ainsi à sensibiliser le public à cette problématique et à inciter à l'action solidaire.



François Morel, parrain de PARTAGE depuis de nombreuses années, s'implique de plus en plus personnellement. Sa lecture, sur les ondes de France Inter, d'un poème écrit par les enfants d'Haïti pour promouvoir leurs droits, raisonne

encore et continue d'être relayée. En 2022, il s'est impliqué activement dans les activités théâtre en Haïti en participant à des ateliers d'écriture organisés lors du camp d'été ADEMA pour renforcer la capacité en lecture, écriture et création artistique de 200 enfants en Haïti.

Voici ce que François Morel dit lorsqu'on l'interroge sur les

ateliers d'écriture : « Prendre le temps d'écrire c'est avoir l'occasion de prendre la parole. C'est souvent une façon de se rapprocher de soi-même, c'est en écrivant parfois qu'on arrive à se situer, à s'exprimer, à savoir ce que l'on pense soi-même... J'encourage tous les enfants d'Haïti et d'ailleurs à écrire! »

Sa participation active montre son engagement pour encourager les enfants à s'exprimer et à faire valoir leurs droits et témoigne de l'importance de l'éducation pour l'avenir des enfants et pour lutter contre les inégalités.

Son engagement est un exemple inspirant pour aider les enfants défavorisés dans le monde.

De son côté, Sébastien Simon, skipper français, originaire de Vendée, et connu pour ses nombreux défis sur l'océan, a choisi de s'engager auprès de PARTAGE fin 2021 et a développé son engagement en 2022.

« [...] C'est une cause qui me parle beaucoup, tout ce qui touche à l'éducation a un vrai impact sur l'avenir, [...]. J'ai eu l'occasion de voyager un peu partout dans le monde, dans des pays plus ou moins chanceux [...] ».

Il a lancé un défi solidaire intitulé « 1 partage = 1 kilomètre », dans lequel il a parcouru à vélo autant de kilomètres que de partages de sa publication, soit plus de 600 kilomètres entre les Sables d'Olonne, sa ville d'origine, et les châteaux de la Loire pendant quatre jours. Il a également participé aux actions d'éducation à la citoyenneté menées par PARTAGE Vendée, notamment en rencontrant des élèves de différentes écoles. Il a enfin participé à la mobilisation autour de la campagne signature Cantines du Monde.

RAPPORT FINANCIER

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

LES RESSOURCES

Les ressources de PARTAGE proviennent à près de 93 % de dons privés (particuliers ou entreprises), qui garantissent à l'association, une totale indépendance dans le choix de ses actions et de ses partenaires.



Les ressources issues de la générosité du public intègrent :

- Les produits de la générosité du public (parrainages, dons et legs) pour 63,1 %;
- Les autres fonds privés représentant 1,8 % (mécénat);
- Les cotisations pour 0,7 %;
- Le report des ressources affectées issues de la générosité et non encore utilisées des exercices antérieurs, représentant cette année 28,3 %.

Les subventions (5,4 %) correspondent aux financements publics accordés par l'Agence Française de Développement. Les autres produits (1,7 %) sont constitués de ressources diverses affectées au fonctionnement, comme les abonnements, ventes diverses, produits financiers et exceptionnels, reprises de provisions sur l'exercice.

LES EMPLOIS

Nos actions sur le terrain

En 2022, PARTAGE a soutenu 27 partenaires locaux, avec lesquels elle a signé des conventions de partenariat (cf. Emplois du Compte de Résultat par origine et destination ci-après).

ANALYSE ET EXPLICATIONS DES CHIFFRES DE L'EXERCICE 2022

L'activité 2022 de PARTAGE a retrouvé un rythme normal, après deux années très impactées par la COVID-19.

En 2022, l'évolution globale des ressources est en hausse, les principales lignes concernées sont les suivantes :

- Les legs ont retrouvé un niveau conforme à nos attentes soit 829 356 K€;
- Les subventions de 627 314 € en 2022 ont été principalement mobilisées auprès de l'AFD;
- Le développement progressif du mécénat, atteignant 206 725 € pour 2022 par rapport à 61 178 € en 2021 ;
- Les ressources liées au parrainage se maintiennent à
 6 155 733 €, avec un montant moyen qui augmente.

Concernant les charges, en 2022 les points marquants à noter sont les suivants :

- Transfert aux programmes en nette progression 5 606 291 €, pour 4 575 081 € en 2021, ce qui améliore notre taux de mission sociale, légèrement supérieur à 80% cette année;
- Frais de communication inférieurs à nos prévisions budgétaires suite au glissement de calendrier d'une partie des campagnes de « face à face » sur 2023 ;
- Charges de personnel en hausse d'environ 135 000 €, soit +11 % par rapport à 2021. L'augmentation est notamment due à un contentieux prudhommal en cours et à une augmentation collective de l'équipe salariée en lien avec l'inflation.

En cours d'année 2022, du fait d'importants retards, il a été décidé de changer de prestataire informatique accompagnant PARTAGE dans son changement de logiciel métier. Cette décision n'a pas d'impact financier en 2022, il est reporté à partir de 2023.

L'exercice 2022 se solde avec un excédent de 49 762 €.



Guillaume SORDET Trésorier

LE COMPTE DE RÉSULTAT

Dans un souci de transparence et pour respecter les recommandations du Don en Confiance, nous publions le compte de résultat 2022 de l'association présenté de manière comparative en regard des comptes de l'exercice précédent.

Exercice clos le 31 décembre 2022

CHARGES	2022	2021	PRODUITS	2022	2021
60 - ACHATS	27 270	26 033	75 - PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	7 403 287	7 031 140
61 - SERVICES EXTÉRIEURS	138 025	200 042	75 - AUTRES FONDS PRIVÉS : MÉCÉNAT	206 725	61 178
62 - AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	1 266 283	1 194 682	73 74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	627 314	215 673
63 - IMPÔTS ET TAXES	92 960	77 611	AUTRES PRODUITS	129 442	106 852
64 - CHARGES DE PERSONNEL	1 319 724	1 184 860	78 - REPRISES SUR PROVISIONS	3 321 705	3 042 299
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 614 135	4 614 098	79 - TRANSFERTS DE CHARGES	16 896	39 860
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	3 189 988	3 361 307			
Total charges d'exploitation	11 648 382	10 658 632	Total produits d'exploitation	11 705 367	10 497 003
			RÉSULTAT D'EXPLOITATION	56 985	161 629
66 - CHARGES FINANCIÈRES	5 089	484	76 - PRODUITS FINANCIERS	17 172	15 388
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	23 112	11 885	RÉSULTAT FINANCIER	12 083	14 904
Impôt sur les sociétés organisme à but non lucratif	1 958	563	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 765	3 352
			RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	- 17 347	- 8 533
TOTAL DES CHARGES	11 678 541	10 671 564	TOTAL PRODUITS	11 728 303	10 515 743
RÉSULTAT (EXCÉDENT)	49 762	-	RÉSULTAT (DÉFICIT)	-	155 821
TOTAL GÉNÉRAL	11 728 303	10 671 564	TOTAL GÉNÉRAL	11 728 303	10 671 564

CHIFFRES EXPRIMÉS EN EUROS.

LE COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) 2022

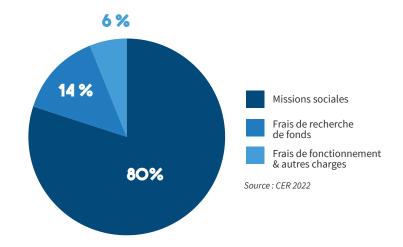
Cette présentation est liée à la nouvelle réglementation comptable ANC 2018-06. La présentation selon ce format est faite depuis 2020.

Exercice clos le 31 décembre 2022

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		EXERCICE 2022		EXERCICE 2021	
		Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
PRODUITS PAR ORIGINE					
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	7 695 503	7 695 503	7 179 788	7 179 788	
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	83 781		77 982		
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	627 314		215 673		
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	2 095		6 352		
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	3 319 610	3 209 610	3 035 947	3 035 947	
TOTAL	11 728 303	10 905 174	10 515 743	10 215 736	
CHARGES PAR DESTINATION					
1 - MISSIONS SOCIALES	6 808 761	6 163 473	5 719 907	5 485 930	
1.1 Réalisées en France	232 646	167 004	235 159	235 159	
1.2 Réalisées à l'étranger	6 576 115	5 996 469	5 484 747	5 250 770	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 180 391	1 170 833	1 202 572	1 197 820	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	532 374	474 052	428 008	382 464	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	48 609	-	905	-	
5 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	1 958		563		
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	3 106 449	2 832 124	3 319 610	3 209 670	
TOTAL	11 678 541	10 640 482	10 671 564	10 275 884	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	49 762	264 692	- 155 821	- 60 148	

CHIFFRES EXPRIMÉS EN EUROS.

AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES TOTALES SUR 2022 (CROD)



BILAN 2022

ACTIF 2022 2021 **ACTIF IMMOBILISÉ** Immobilisations incorporelles et corporelles 459 112 492 095 Biens legs destinés à être 621 500 dédiés 317 250 SOUS-TOTAL 776 362 1 113 595 Immobilisations financières 2 338 2 338 SOUS-TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ 778 699 1 115 932 **ACTIF CIRCULANT** Stocks en cours 2 380 2 380 Créances 98 829 168 862 5 175 096 Disponibilités 5 511 822 Charges constatées d'avance 21 442 33 883 175 033 105 252 Transferts d'avance 196 475 139 135 SOUS-TOTAL SOUS-TOTAL ACTIF CIRCULANT 5 809 506 5 485 473 6 588 205 6 601 405 **TOTAL**

CHIFFRES EXPRIMÉS EN EUROS.

Exercice clos le 31 décembre 2022

PASSIF	2022	2021
FONDS PROPRES		
Réserve statutaire et report à nouveau	199 037	354 859
Résultat de l'exercice	49 762	- 155 821
Réserve pour projets associatifs	1 432 012	1 432 012
SOUS-TOTAL	1 680 812	1 631 050
Provisions pour risques & charges	150 700	104 186
Fonds reportés liés aux legs	317 250	621 500
Fonds dédiés	3 106 449	3 319 610
SOUS-TOTAL	3 423 699	3 941 110
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	246 267	83 175
Dettes fiscales et sociales	241 327	162 257
Créditeurs divers	265 233	58 894
Parrainage et subventions reçues d'avance	580 169	620 735
SOUS-TOTAL DETTES	1 332 995	925 060
TOTAL	6 588 205	6 601 405

CHIFFRES EXPRIMÉS EN EUROS.

COMMENTAIRES SUR LE BILAN 2022

ACTIF

L'actif immobilisé d'un total de 778 699 €, est composé :

- d'immobilisations corporelles et incorporelles, pour 459 112 €;
- de biens legs acceptés par le Conseil d'Administration et destinés à être cédés pour 317 250 €, avec en contrepartie la ligne : fonds reportés liés aux legs, au passif du bilan (pour le même montant) ;
- et d'immobilisations financières (dépôts et cautionnements) pour 2 338 €.

L'actif circulant d'un montant de 5 809 506 € est constitué :

- de créances et régularisations (charges constatées d'avances, transferts d'avance) pour 196 475 €;
- des disponibilités de l'association, comprenant les soldes des comptes en banque et soldes de caisse pour un total de 318 845 €;
- d'un montant de placements d'un total de 5 192 977 € au 31/12/2022, souscrits pour rémunérer les excédents de trésorerie de l'association, les fonds associatifs n'ayant pas un degré immédiat de disponibilité, et le résultat de l'exercice non encore affecté.

PASSIF

Les fonds propres de PARTAGE sont composés :

- de la réserve statutaire de 2 000 €, du report à nouveau de 197 037 €,
- du résultat de l'exercice d'un montant excédentaire de 49 762 € en instance d'affectation,
- de la réserve pour projets associatifs d'un montant de 1 432 012 €.

INFORMATIONS CLÉS

INFORMATIONS	2021	2022
Effectif salariés (ETP) au 31/12	23.48	25,90
Effectif bénévoles	270	270
Montant moyen annuel brut global des 3 rémunérations totales les plus élevées	57 561 €	58 580 €
Rémunération totale des membres du CA	0	0

POLITIQUE EN MATIÈRE DE RÉSERVE

Objectifs:

La réserve pour projet associatif a pour objectifs :

- d'assurer en cas de difficultés de fonctionnement ou de trésorerie, les engagements pris par l'association auprès de ses partenaires pour le maintien de nos actions auprès des enfants bénéficiaires des programmes,
- de pouvoir faire face à des besoins imprévus,
- de lancer si nécessaire une campagne de collecte et/ou de communication, afin de contribuer à la pérennité de la mission de PARTAGE.

Le Conseil d'Administration se prononce sur la gestion de cette réserve sur proposition de la Directrice générale.

Durée d'autonomie :

Le niveau actuel de la réserve pour projet associatif au 31/12/2022, assure la pérennité de l'association, notamment en disposant d'un fond de roulement (1 219 K€) permettant de couvrir plus de cinq mois de fonctionnement courant.

TRANSPARENCE

Les comptes annuels de l'association sont contrôlés chaque année par un expert-comptable indépendant.



Conformément à nos statuts,

du Cabinet Deloitte, désigné par l'Assemblée générale des adhérents, procède à un audit des comptes annuels de l'association qui donne lieu à un rapport certifiant la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes de l'exercice.

PARTAGE est agréée par le Don en Confiance, un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public (www. donenconfiance.org).

Par ailleurs, la Cour des comptes dans le cadre des dispositions du code des juridictions financières, peut à tout moment contrôler la gestion de l'association et l'usage fait des fonds collectés auprès du public.

L'intégralité de nos comptes 2022 (bilan, compte de résultat, C.E.R., C.R.O.D. et annexes) est disponible sur notre site internet www.partage. org et est déposé au journal officiel.



40, rue Vivenel - B.P. 70311 60203 COMPIEGNE cedex - FRANCE

> Tél.: 03 44 20 92 92 Fax: 03 65 98 04 94

E-mail: info@partage.org

www.partage.org









